



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° RHTF - 1 -
SÉANCE N° 539 DU 8 DÉCEMBRE 2025

BUDGET PRIMITIF 2026 - APPROBATION

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 2 décembre 2025, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, Maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchart, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boissongontier, Solange Bruneau, Éric Paris, Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier (à partir de 19 h 08), Sébastien Buron, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Noémie Coquereau, Lucie Chauvelier (à partir de 18 h 48), James Charbonnier, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soutani, Vincent D'Agostino, Henri Renié, Stéphanie Hibon-Arthuis et Patrice Aubry, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Camille Pétron a donné pouvoir à Catherine Roy, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Béatrice Ferron, Caroline Garnier a donné pouvoir à Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 08), Geneviève Pham-Sigmann a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Ogbi, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Noémie Coquereau, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau (jusqu'à 18 h 48), Pierrick Guesné a donné pouvoir à James Charbonnier, Lucile Perin a donné pouvoir à Vincent D'Agostino.

Était absent ou excusé

Paul Le Gal-Huamé, conseiller municipal

Henri Renié et Marjorie François sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 10 décembre 2025

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 8 DÉCEMBRE 2025

BUDGET PRIMITIF 2026 - APPROBATION

Rapporteur : Antoine Caplan

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29, L2311-1 et suivants,

Vu le projet de budget primitif 2026, ainsi que la présentation générale, la récapitulation des propositions et les états complémentaires qui y sont annexés,

Considérant que pour mettre en place la fongibilité des crédits, prévue par la nomenclature budgétaire et comptable M57, l'exécutif doit chaque année obtenir préalablement l'autorisation de l'assemblée délibérante,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le projet de budget primitif 2026 est approuvé.

Article 2

Les différents budgets se présentent de la manière suivante :

I - BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Dépenses

chapitre	montant
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 111 000
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	39 200 000
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	87 000
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 493 000
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 821 000
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 185 000
66-CHARGES FINANCIERES	1 550 000
67-CHARGES SPECIFIQUES	50 000
68-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	291 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	71 788 000

Recettes

chapitre	montant
013-ATTENUATIONS DE CHARGES	170 000
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	107 000
70-PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	7 298 000
731-FISCALITE LOCALE	42 160 000
73-IMPOTS ET TAXES	1 911 000
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	19 159 000
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	468 000
76-PRODUITS FINANCIERS	24 000
78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	491 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	71 788 000

Section d'investissement

Dépenses

chapitre	montant
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	107 000
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	13 000 000
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 000
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 323 000
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 049 000
204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	590 000
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000
5001-PLAN QUALITE VOIRIE	4 787 000
5002-PLAN VEGETALISATION	910 000
5004-PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS	8 000
5005-PLAN QUALITE ECOLES	200 000
5007-PLAN QUALITE BATIMENTS PUBLICS ET TRANSITION ENERGETIQUE	5 070 000
5008-PROGRAMME ACCESSIBILITE	250 000
5009-DOTATION EQUIPEMENTS	2 696 000
5010-DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS	4 330 000
5011-AMENAGEMENTS CENTRE VILLE	369 000
5012-PRU SAINT NICOLAS	370 000
5014-PEM GARE	271 000
5024-SECURISATION ESPACES PUBLICS	100 000
5030-GESTION IMMOBILIERE	220 000
5032-BUDGET PARTICIPATIF	400 000
5100-EAUX PLUVIALES	190 000
TOTAL DEPENSES DE INVESTISSEMENT	42 254 000

Recettes

chapitre	montant
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 493 000
024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 253 000
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 821 000
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	13 000 000
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 244 000
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 848 000
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 803 000
27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	109 000
5001-PLAN QUALITE VOIRIE	190 000
5002-PLAN VEGETALISATION	160 000
5007-PLAN QUALITE BATIMENTS PUBLICS ET TRANSITION ENERGETIQUE	634 000
5009-DOTATION EQUIPEMENTS	182 000
5010-DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS	337 000
5011-AMENAGEMENTS CENTRE VILLE	1 836 000
5012-PRU SAINT NICOLAS	344 000
TOTAL RECETTES DE INVESTISSEMENT	42 254 000

II - BUDGET ANNEXE

BUDGET PARKINGS

Section de fonctionnement

Dépenses

chapitre	montant
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	126 000
042-OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	441 000
66-CHARGES FINANCIERES	164 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	731 000

Recettes

chapitre	montant
042-OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	130 000
74-SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	596 000
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	731 000

Section d'investissement

Dépenses

chapitre	montant
040-OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	130 000
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	417 000
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	10 000
TOTAL DEPENSES DE INVESTISSEMENT	567 000

Recettes

chapitre	montant
021-VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	126 000
040-OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	441 000
TOTAL RECETTES DE INVESTISSEMENT	567 000

Article 3

Le conseil municipal autorise le maire de la ville de Laval à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Article 4

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, un conseiller municipal s'étant abstenu (Kamel Ogbi) et dix conseillers municipaux ayant voté contre (Guillaume Agostino, James Charbonnier, Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino, Lucile Perin, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Henri Renié, Stéphanie Hibon-Arthuis et Patrice Aubry).

Le maire

Signé : Florian Bercault